
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

18 MAI > 31 MAI 2021

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(3 articles)



vendredi 21 mai 2021

La fibre optique se déploie sur le territoire (296 mots)

Le déploiement de la fibre optique a débuté il y a quelques mois sur la communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM) e...

Page 5



samedi 22 mai 2021

Ulysse et le Minautore invités des Mercredis récréatifs (244 mots)

Nouvelle activité au programme des mercredis récréatifs. Après le tri, les semis du jardin, les échecs... les enfants ont pu ...

Page 6



mercredi 26 mai 2021

La déconstruction de l'ancien INRS va pouvoir commencer

(302 mots)

Le conseil communautaire de Moselle et Madon qui s'est tenu le 20 mai à Pulligny a commencé par la diffusion d'un diaporama...

Page 7

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



samedi 22 mai 2021

Bientôt un nouveau marché de producteurs (378 mots)

Chacun à Chaligny connaît Catherine Hamelle, la dynamique factrice et conseillère municipale. C'est à son initiative qu'un ...

Page 9



mardi 25 mai 2021

Les échos du conseil municipal (131 mots)

Le conseil municipal a eu lieu vendredi soir. ■ Projet ados. La participation de la commune au projet « a...

Page 10



mercredi 26 mai 2021

Centre aéré et services civiques à l'ordre du jour (217 mots)

Les élus se sont réunis en séance ordinaire de conseil municipal. ■ Centre aéré. Lors de la fermeture du ...

Page 11



jeudi 27 mai 2021

Conseil municipal : le projet intergénérationnel avance

(238 mots)

■ Projet intergénérationnel. Les élus approuvent le dossier PRO et celui de consultation des Entreprises établis par le gr...

Page 12



samedi 29 mai 2021

Conseil municipal : sécurisation du carrefour Libération-route de Maron toujours à l'étude (340 mots)

Page 13

Le conseil municipal, réuni ce mercredi, a adopté tous les points à l'ordre du jour :
■ Rénovation de l'éc...



dimanche 30 mai 2021

Un ordre du jour éclectique pour les élus locaux (266 mots)

Page 14

Le maire Benoît Sklepek a ouvert la séance en annonçant la démission de Claude Guidat, pour raisons personnelles. Les point...



dimanche 30 mai 2021

Un pass senior pour les aînés une idée qui fait son chemin (196 mots)

Page 15

La municipalité souhaite développer son offre de services à destination de l'ensemble des personnes âgées de la ville. Auss...

ACTUALITÉS DIVERSES

(4 articles)



jeudi 20 mai 2021

Départementales : Grandbarbe Nathalie et Bellorini Anthony (199 mots)

Page 17

Nathalie Grandbarbe, 55 ans, agent administratif au CHRU de Brabois et Anthony Bellorini, 24 ans, ancien candidat aux Munic...



mardi 18 mai 2021

Départementales 2021 : Audrey Bardot-Normand et Pascal Schneider (180 mots)

Page 18

Audrey Bardot Normand, vice-présidente du département, déléguée à l'agriculture et l'environnement et conseillère municipal...



mardi 25 mai 2021

Départementales 2021 : Isabelle Guicheteau et Jean Lopes (161 mots)

Page 19

Isabelle Guicheteau, 55 ans, comptable publique assermentée pour 8 établissements scolaires et Jean Lopes, maire de Maizièr...



mercredi 26 mai 2021

Fête de la Nature : records de participation pour la 2e édition (269 mots)

Page 20

Dimanche, la 2e fête de Nature a commencé par une randonnée organisée par l'association Hirrus, avec départ au pied de la ...

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

La fibre optique se déploie sur le territoire

Après le quartier du haut de Pesse qui vient d'être pourvu de la fibre à Neuves-Maisons, le déploiement se poursuit à Flavigny-sur-Moselle. La fin des travaux est programmée dans cette localité autour du 18 juin.

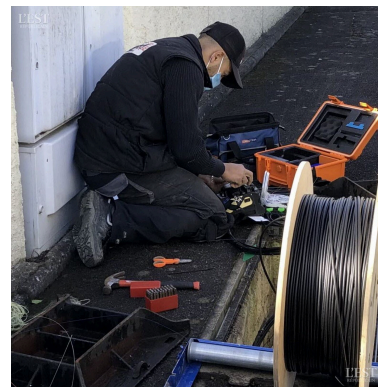
Le déploiement de la fibre optique a débuté il y a quelques mois sur la communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM) et se poursuit à un rythme soutenu. Déjà plusieurs communes sont totalement pourvues et depuis le 17 mai, les travaux ont débuté sur Flavigny-sur-Moselle (partie ouest rue de Nancy/du Creux Chemin/de la Vieille Côte et la ZA du Plateau) avec une fin du déploiement de la fibre sur la commune autour du 18 juin.

Connexion finale par le riverain

A Neuves-Maisons, le quartier du haut de Pesse vient d'être terminé et chaque jour, il n'est pas rare de voir les techniciens des opérateurs œuvrer pour la connexion finale de l'habitation d'un riverain. En effet, la couverture de la fibre optique s'ar-

rête à la limite des propriétaires qui doivent ensuite contacter leur fournisseur Internet pour le dernier branchement. Le temps de raccordement ne prend que quelques heures si aucun problème n'est rencontré comme une gaine obstruée ou l'impossibilité d'accéder au boîtier de raccordement qui restent des cas rares.

Pour information, le projet d'installation de la fibre optique Très Haut Débit sur le territoire de Moselle et Madon est porté par la région Grand Est, avec une participation du territoire à hauteur de 1 400 000 € financés par la CCMM (75 %) et les communes (25 %). ■



Les techniciens envoyés par les fournisseurs d'Internet se chargent d'organiser la connexion du domicile à la fibre optique.

Informations : www.losange-fibre.fr/contact ou 03 68 67 30 00
ou retrouvez toutes les informations sur le site internet www.losange-fibre.fr



Ulysse et le Minotaure invités des Mercredis récréatifs

Nouvelle activité au programme des mercredis récréatifs. Après le tri, les semis du jardin, les échecs... les enfants ont pu dialoguer avec Kénan autour du thème de « la chimère ».

Tout d'abord, les enfants ont fait part de leurs connaissances sur la mythologie : Ulysse, le Minotaure, le Cerbère à trois têtes, les licornes. Un parallèle a été fait avec soit des expressions de la langue française comme le fil d'Ariane du Minotaure, ou des scènes de cinéma bien connues du jeune public comme les licornes ou le serpent Basilique dans Harry Potter. Certaines créatures ont également changé d'aspect comme les sirènes représentées autrefois avec des ailes.

Dans la seconde partie, Kénan a proposé de réaliser leur propre chimère avec plusieurs parties d'animaux différents.

Création

Les animaux choisis comme l'ours, le homard, la licorne et bien d'autres ont donné beaucoup d'idées aux enfants pour la réalisation sous forme de collage de leur chimère. Pour terminer, les enfants ont inventé une histoire sur leurs créations : pourquoi a-t-elle ces différentes parties et qui elle aurait bien pu combattre pendant la mythologie.

Des activités différentes et variées sont la nouvelle ligne des mercredis récréatifs au FJEP. ■



La mythologie fascine les enfants et nourrit leur imaginaire.

Le programme des vacances d'été (juillet/août) est en cours d'élaboration, il sera possible de se le procurer auprès du secrétariat en laissant ses coordonnées sur secretariat@fjep-nm.com ou en téléphonant au 03 83 40 06 00.



La déconstruction de l'ancien INRS va pouvoir commencer

Avec la levée des risques d'inondation sur le site de l'ancien INRS, les travaux de déconstruction des anciens bâtiments vont pouvoir commencer.

Le conseil communautaire de Moselle et Madon qui s'est tenu le 20 mai à Pulligny a commencé par la diffusion d'un diaporama sur le programme local de prévention des déchets.

Jean-Luc Fontaine, conseiller délégué chargé de la prévention des déchets, a souligné que ce programme adopté en 2017 a permis de faire baisser la production des déchets : « Les actions de sensibilisation du public, en termes de prévention et la mise en place de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative ont permis de réduire d'un tiers le volume des ordures ménagères résiduelles. »

Il a conclu en rappelant les objectifs du prochain programme qui, dans le

cadre de la loi, devra permettre une réduction des déchets ménagers à hauteur de 15 % entre 2010 et 2030. Thierry Weyer, vice-président chargé des espaces naturels, agriculture et alimentation, a ensuite présenté l'opération « Cultivons mellifère/mellif'Air ».

Le but de cette opération, encore expérimentale, est d'encourager les agriculteurs à semer des plantes mellifères, c'est-à-dire attractive pour les abeilles car elles produisent de grandes quantités de pollens. Concernant la déqualification de l'ancien INRS, le président de la CCMM, Filipe Pinho, a expliqué que, suite à une étude menée par la CCMM, les risques d'inondations du site ont été levés et ce, sous validation de l'État.

Dans ce cadre, l'opération de déconstruction sera réactivée. Il a précisé que pour ces travaux, l'EPF Grand Est porte 80 % des dépenses (100 % pour le désamiantage) et 20 % sont à la charge de la CCMM soit 300.000 €. ■



L'EPF Grand Est porte 80 % des dépenses (100 % pour le désamiantage) et 20 % sont à la charge de la CCMM soit 300.000 €.



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

Bientôt un nouveau marché de producteurs

Un marché des producteurs locaux va être organisé dans la commune les 2e et 4e vendredis de chaque mois sur le parking du Val Fleurion. Le premier se tiendra vendredi 28 mai à 16 h avec des animations à la clé !

Chacun à Chaligny connaît Catherine Hamelle, la dynamique factrice et conseillère municipale. C'est à son initiative qu'un marché des producteurs locaux va être organisé dans la commune les 2e et 4e vendredis de chaque mois sur le parking du Val Fleurion. « Je rêvais depuis longtemps qu'un marché s'installe ici, que les gens arrivent avec leur panier, se réunissent, se parlent dans la convivialité. Quand nous avons été élus, le maire m'a donné carte blanche. » Alors elle s'est lancée, activement aidée par Valérie Picard, Valérie Lhomme, Karine Cunat, Jacqueline Bénier et Nadine Antoine, également conseillères municipales. Le projet tient au cœur de ces femmes, d'autant plus que les réponses au questionnaire sur les habitudes de consommation diffusé il y a 6 mois à l'ensemble de la population sont parlantes : sur 169 ré-

ponses, 155 sont favorables à l'ouverture d'un marché à Chaligny.

Des musiciens présents

Les contacts sont pris avec les producteurs de la commune et des communes voisines. Une réunion est organisée avec eux. Les partenaires choisissent un lieu, à mi-distance entre le Mont et le bas du village : le parking du Val Fleurion. On définit le jour, l'horaire et la fréquence des marchés. D'autres commerçants locaux, ayant eu vent du projet, demandent à s'y joindre. Lors d'une dernière rencontre, la date du 1er marché est fixée au vendredi 28 mai à 16 h. « Nous ne voulons pas faire de concurrence à celui de Neuves-Maisons ni à celui lancé par la communauté de communes. C'est pourquoi nous avons choisi un jour différent » explique Catherine. En fonction de

l'intérêt qu'il suscitera, le marché chalinéen aura lieu deux fois par mois. Karine Cunat, en charge de la campagne d'information, a réalisé une affiche attractive, contacté les mairies de l'intercommunalité et alimenté les sites Facebook.

Le jour J, un panier garni par les commerçants sera à gagner. Deux musiciens de l'opéra de Nancy animeront le marché. Aux Chalinéens de le faire vivre ! ■



Les participants au marché et l'équipe municipale qui l'a mis en place.





Les échos du conseil municipal

Le conseil municipal a eu lieu vendredi soir.

■ **Projet ados.** La participation de la commune au projet « adolescence mutualité » pour 2021. Seize adolescents 11 à 16 ans ont repris leurs activités le mardi.

■ **Loyers impayés.** Provision pour

créances douteuses pour la prévision des loyers impayés. 862,31 € seront à mettre sur le budget de la commune.

■ **SPL-XDEMAT.** La répartition du capital social a été adoptée à l'unanimité.

■ **Consommation d'électricité.** Pour la taxe communale sur la

consommation finale d'électricité pour la période 2021/2027, le taux reversé à la commune qui était 50 % a été revu à la hausse ; il est maintenant de 97 %.

■ **Subventions.** 100 € aux JSP de Neuves-Maisons ; 100 € aux Restos du cœur. ■





Centre aéré et services civiques à l'ordre du jour

Les élus se sont réunis en séance ordinaire de conseil municipal.

■ **Centre aéré.** Lors de la fermeture du centre aéré, un accord avait été passé entre la commune de Richardménénil, les Francas de Richardménénil et la commune de Messein pour une participation financière à hauteur de 6 € par jour et par enfant accueilli le mercredi. Considérant que la commune a signé une convention de partenariat avec les Francas départementaux pour l'organisation des mercredis récréatifs et les centres

aérés pour les vacances scolaires de 2021 et qu'un centre aéré est maintenant ouvert à Messein, la délibération du 17 octobre 2018 n'a plus lieu d'être.

■ **Base nautique.** Elysa Boulianne et Julie Dethorey sont recrutées comme services civiques pour la base nautique avec Gabriel Gottscheck, directeur de la base nautique comme tuteur. Une indemnité mensuelle d'un montant de 107 € leur sera versée, à raison de 25 h par semaine.

■ **Electricité.** Le Syndicat départemental d'électricité (SDE) perçoit la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) à la place des communes de moins de 2.000 habitants.

Par délibération en date du 17 mai 2021, le SDE54 a décidé de reverser à ces communes 97 % du produit de la TCCFE collecté sur le territoire communal jusqu'en 2027 inclus. ■





Conseil municipal : le projet intergénérationnel avance

■ **Projet intergénérationnel.** Les élus approuvent le dossier PRO et celui de consultation des Entreprises établis par le groupement E & F Architect-BETC2C concernant le projet intergénérationnel. Ils valident le plan de financement et confirment son inscription au budget 2021.

Les membres titulaires sont Anne Rozaire, Pascal Durand et Jean-Claude-Romary ; les membres suppléants, Dominique Ravey, Frédérique Simonin et Dominique Rousseau.

■ **Rue du Prieuré.** Approbation de l'APD et lancement du marché pour

l'aménagement de la rue du Prieuré montant 194.713 HT. Une présentation sera faite aux riverains avant le début des travaux fixé courant septembre 2021

■ **Travaux divers.** Accord sur la décision n°2021-01 pour la mise en sécurité incendie des écoles pour 30.000 € ; pour la réfection du bas de la rue de Mirecourt pour 60.000 € ; et pour la sécurisation rue du Prieuré 90.000 €.

■ **Location de pâquis.** Suite aux demandes de location de pâquis, un avenant n° 1 a été passé avec Pierre Luxenbourger, sur la parcelle n° 10P

section ZP (Location 105,52 € l'hectare) et reprise des 3.000 m² au lieu-dit « Iles du Moulin ».

■ **Classe Ulis.** Participation de 247,29 € pour les élèves fréquentant la classe Ulis.

■ **Commission.** Indemnisation de Gérard Georgel en remplacement de Jean-Marie Blaison (gestion de la forêt).

■ **Tirage des jurés d'assises.** Victor Marin, Pierre Etienne, Martine Dusseaux. ■





Conseil municipal : sécurisation du carrefour Libération-route de Maron toujours à l'étude

Le conseil municipal, réuni ce mercredi, a adopté tous les points à l'ordre du jour :

■ **Rénovation de l'éclairage public.** Le recours au dispositif « Intracting » visant à aider financièrement, par le biais d'un prêt à 0,25 % de la banque des territoires, la mise en œuvre d'actions d'efficacité énergétique rapide. Seraient concernées la rénovation de l'éclairage public et l'installation d'une pompe à chaleur salle polyvalente.

■ **Amiante dans l'ex-maternelle.** L'encapsulation du sol de l'ex-maternelle du Centre et de l'appartement adjacent, pour supprimer tout risque lié à l'amiante, présent dans les colles des dalles de ces locaux. Le procédé retenu est la pose d'un sol

clipsé étanche démontable. Le devis de 20.067 € TTC est très inférieur aux techniques présentées précédemment. Aussi, la municipalité a décidé de faire cet investissement non prévu au budget, qui autorisera à nouveau l'utilisation des salles de l'école pour les activités du périscolaire, de l'accueil de loisirs et des adultes du foyer des jeunes.

■ **Restauration de l'orgue de l'église.** Un technicien conseil de la DRAC est venu sur place et évoque une subvention potentielle de 40 % par cet organisme. La délibération porte sur la réalisation de l'étude préalable à 2 400 € TTC pour laquelle la commune peut également bénéficier d'une subvention, comme l'a rappelé Matthieu Delatte. Les élus auront plus tard à délibérer sur les

travaux de réfection lorsque leur coût aura été évalué. La question est l'utilisation qui sera faite de l'instrument : concerts, classe d'orgue.

■ **Sécurisation du carrefour Libération-route de Maron.** Dans la continuité du projet de la précédente municipalité, il s'agit de rétrécir la voie en créant un cheminement piéton des deux côtés et un plateau pour casser la vitesse. Une étude va être lancée. Filipe Pinho informe le conseil que la communauté de communes travaille à la mise en place d'une piste cyclable entre Maron et Neuves-Maisons, qui empruntera vraisemblablement le tracé de la voie ferrée. Les ingénieurs en charge de l'étude auront à tenir compte de cette donnée. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – BAINVILLE-SUR-MADON

Un ordre du jour éclectique pour les élus locaux

Le maire Benoît Sklepek a ouvert la séance en annonçant la démission de Claude Guidat, pour raisons personnelles. Les points à l'ordre du jour ont tous été votés à l'unanimité des présents.

? **Dématérialisation.** Les conseillers ont approuvé la nouvelle répartition de la société publique SPL-Xdemat qui fournit les prestations liées à la dématérialisation. Ils ont décidé d'adopter, acquisition à titre gratuit, Xcélia, application, qui permet de conserver les échanges dématérialisés.

? **Un nom de plus sur le monument aux morts.** Les conseillers ont décidé de la mise à jour de l'inscrip-

tion sur le monument aux morts avec l'ajout d'Emile Girot et de la mise à jour de la plaque commémorative pour les soldats morts en 14/18 située à l'église.

Des demandes de subvention à l'office national des anciens combattants ont été faites pour ces deux mises à jour.

? **Motion.** Les élus ont voté une motion pour contester la mise en place d'une nouvelle taxe sur l'électricité et la répartition des recettes aux communes sous sa forme présentée.

? **Subventions.** Deux dépôts de dossiers de demandes de subventions sont envisagés, un à CTS, contrat de

territoires solidaires pour divers travaux : clocher de l'église, barrières de sécurité pour le gué, défibrillateurs. Une autre subvention sera demandée à DSIL, dotation à l'investissement.

? **Les voies du lotissement deviennent communales.** Les conseillers ont donné leur accord de principe pour l'acquisition à l'amiable, sans indemnité, des voies et équipements collectifs du lotissement « Jardins du Madon ».

? **City-stade.** Le maire informe que le projet d'un city-stade est en cours d'étude. ■



Un pass senior pour les aînés une idée qui fait son chemin

La municipalité veut mettre en place un « pass senior » pour offrir toutes sortes de services et d'avantages aux personnes de plus de 65 ans habitant la commune. Un appel est lancé aux seniors pour qu'ils participent à l'élaboration de ce projet.

La municipalité souhaite développer son offre de services à destination de l'ensemble des personnes âgées de la ville. Aussi, elle a décidé de mettre en place un Pass Senior qui aura pour objectif de proposer une palette d'offres préférentielles, municipales, commerciales et associatives aux aînés néodomiens.

Pour la réalisation de ce projet, la commune désire impliquer les personnes âgées de la ville. Aussi, elle

sollicite les Néodomiens de plus de 65 ans à participer à des réunions de travail afin de recenser et d'évaluer leurs besoins et leurs attentes.

Les réunions de préparation du pass ont commencé et se poursuivent. Si vous avez plus de 65 ans et que vous souhaitez donner votre avis, vous pouvez contacter le CCAS au 03 83 47 85 37 ou la résidence d'autonomie André-Clerbout au 03 83 47 16 03. ■



Les premières réunions ont déjà eu lieu, d'autres sont à venir.



ACTUALITÉS DIVERSES



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Départementales : Grandbarbe Nathalie et Bellorini Anthony

Nathalie Grandbarbe, 55 ans, agent administratif au CHRU de Brabois et Anthony Bellorini, 24 ans, ancien candidat aux Municipales de Nancy, étudiant en licence de droit publique et en administration publique, major de sa promo, sont candidats pour les élections départementales sur le canton de Neuves-Maisons.

Soutenus par le Rassemblement national et l'ancien opposant à la municipalité, Guy Bernard d'autres droites, le binôme se présente pour représenter le parti et ses idées. Ainsi, la proximité, le service public, la protection à l'école, l'aide aux per-

sonnes âgées, la maltraitance animale sont des thèmes qui leur tiennent à cœur. Et les actions à entreprendre seraient la mise en place de surveillance dans les collèges et milieux sensibles, des maisons de santé pour les seniors, favoriser l'hospitalisation à domicile pour ne citer qu'elles.

Venant d'un milieu ouvrier, ils se veulent proches et à l'écoute des gens, considérant que pour être un bon élu il faut les aimer.

Le binôme pourra compter sur Raigué Arnaud, agent du transport et Lemonier Laurence, éducatrice spé-

cialisée qui seront leurs remplaçants. ■



Nathalie Granbarbe et Anthony Bellorini sont les candidats du Rassemblement national pour le canton de Neuves-Maisons.



Départementales 2021 : Audrey Bardot-Normand et Pascal Schneider

Audrey Bardot Normand, vice-présidente du département, déléguée à l'agriculture et l'environnement et conseillère municipale à Pully, et Pascal Schneider, maire de la ville, délégué cité inclusive et à la communauté de commune Moselle et Madon, tous deux conseillers départementaux sortants, sont candidats pour les élections départementales sur le canton de Neuves-Maisons.

Soutenant le Parti Socialiste, ils s'engagent à poursuivre les projets de solidarité, de la cité inclusive, de justice sociale, d'éducation et d'aide aux

personnes âgées ou en situation de handicap, tout en veillant à la transition énergétique des communes.

Élus de terrain, ils se veulent accessibles et aux plus près des habitants, des associations et des acteurs de la ville tels que les commerçants.

Dévoués pour l'intérêt général, ils n'ont pas attendu le mandat pour se mettre au service de la population.

Le binôme pourra compter sur le soutien de Yannick Hellack, maire de Pont-Saint-Vincent et Anne Rozaire,

adjointe à Flavigny-sur-Moselle, leurs suppléants. ■



Pascal Schneider et Audrey Bardot-Normand sont les candidats de gauche pour le canton de Neuves-Maisons.





Départementales 2021 : Isabelle Guicheteau et Jean Lopes

Isabelle Guicheteau, 55 ans, comptable publique assermentée pour 8 établissements scolaires et Jean Lopes, maire de Maizières depuis 3 mandats successifs, personnel de direction d'un lycée, sont candidats pour les élections départementales dans le canton de Neuves-Maisons.

Se présentant sans étiquette, ils sont soutenus par l'union de la droite, du centre et des indépendants.

Ils s'engagent à replacer les habitants aux cœurs des décisions, à défendre

les projets du territoire en accompagnant les communes dans ces projets. La petite enfance, les seniors, la perte d'autonomie et le handicap, les collégiens et l'insécurité, l'aide aux entreprises sont des axes que l'équipe souhaite soutenir afin d'impulser une relance sociale.

La volonté de leur politique d'ouverture permet également aux remplaçants Jean-Michel Cardenas, conseiller municipal à Neuves-Maisons, et Marie-Noëlle Perrin, conseillère municipale à Pont-Saint-Vincent, de participer activement

aux débats et aux décisions. ■



Jean Lopes et Isabelle Guicheteau sont candidats pour le canton de Neuves-Maisons.



Fête de la Nature : records de participation pour la 2e édition

Dimanche, la 2^e fête de Nature a commencé par une randonnée organisée par l'association Hirrus, avec départ au pied de la colonne Barrès. Au programme : découverte de l'espace naturel sensible de Sion avec sa pelouse calcaire'oiseaux. Nathalie Boulliung, enseignante de qi-gong et de sylvothérapie, a invité son petit groupe, pieds nus, à entrer différemment en connexion avec les arbres majestueux de la Cité des Paysages.

Au programme également, de nombreux stands pour petits et grands : initiation à la course d'orientation sans GPS ; atelier « du souffle de la nature à la plume », animé par l'association Orient'art, pour les auditeurs par ses conteurs ; violoniste et joueuse de flûte traversière.

? **Plus de photos sur « estrepubli- cain.fr ».**

Gros succès pour la 2^{ème} édition de la fête de la nature qui a eu lieu dimanche 23 mai à Sion plus de 500 personnes.

plus de 500 personnes de tous âges sont venues profiter de la nature sur la colline de Sion une fête conviviale gratuite

organisée par le Pays Terres de Lorraine dans le cadre de la Fête de la nature et coordonnée autour du Contrat

Local de Santé, menée par Muktar Diallo et Mari Lou Cabanel. Un ciel chargé, menaçant, comme souvent en Lorraine avec un soleil bien présent. ; les visiteurs, heureux se sont

pressés devant les stands pour s'informer sur les liens nature et santé. ■



Le conte en musique, un instant magique. le conte, la musique, un instant magique Photo ER



Balade découverte de la nature au pied de la colonne Barrès.

